

Du Révérend Messire *F. A. Blouin*, et autres, de la paroisse de la *Grande Rivière*, Comté de *Gaspé* ; demandant que le paiement d'une certaine somme empruntée par eux au Fonds d'Emprunt Municipal ne soit pas exigée.

M. *Scatcherd*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le District Electoral de *Joliette*, informe la Chambre que l'Honorable *John Jones Ross*, Membre du Comité, était absent durant l'heure qui s'est écoulée après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui, et qu'en conséquence la réunion du dit Comité a été ajournée à demain, à onze heures de l'avant-midi.

M. *Webb*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et décider du mérite de la Pétition se plaignant de l'illégalité de l'élection pour le District Electoral d'*Argenteuil*, informe la Chambre que *Charles C. Colby*, Ecuyer, Membre du dit Comité, était absent durant l'heure qui s'est écoulée après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui, et qu'en conséquence la réunion du dit Comité a été ajournée à demain, à midi.

Ordonné, Que M. *McConkey* ait la permission d'introduire un Bill pour déclarer que le premier jour de juillet de chaque année sera un jour de fête publique par toute la Puissance.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Mills* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'extradition de personnes de la Puissance du *Canada* accusées d'avoir commis des crimes aux *Etats-Unis*.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Ross (Dundas)* ait la permission d'introduire un Bill pour limiter le taux de l'intérêt.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Mills* ait la permission d'introduire un Bill pour rendre les Membres des Conseils Législatifs et des Assemblées Législatives des Provinces maintenant comprises ou qui pourront à l'avenir être comprises dans la Puissance du *Canada*, inhabiles à siéger ou voter dans la Chambre des Communes du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit Bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, remet à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message est lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit:—

JOHN YOUNG.

Messieurs de la Chambre des Communes,—

“ Je reçois avec beaucoup de plaisir votre loyale Adresse, et je vous remercie de l'appui qu'elle me promet.”

L'Honorable M. *Langevin*, l'un des Membres du Conseil Privé de Sa Majesté, met devant la Chambre un état détaillé de toutes les obligations et cautionnements enregistrés au Département du Secrétaire d'Etat du *Canada*, en vertu de la 31e *Vict.*, ch. 37, clause 15. (*Documents de la Session*, No. 13.)

Et aussi, un état des opérations des caisses d'Épargnes des Bureaux de Poste d'*Ontario* et *Québec* pour la première année, du 1er avril 1868 (quand le système a été mis en opération) au 31 mars 1869. (*Documents de la Session*, No. 23.)